

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X I V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République

Jeudi
11 juin 2015

Séance de 9 heures 15

Compte rendu n° 75

SESSION ORDINAIRE DE 2014-2015

- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à clarifier la procédure de signalement de situations de maltraitance par les professionnels de santé (n° 2835) (M. Olivier Marleix, rapporteur)..... 2
- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à préciser l'infraction de violation de domicile (n° 2834) (M. Marc-Philippe Daubresse, rapporteur, suppléé par M. Olivier Marleix) 2
- Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi organique, adoptée par le Sénat, portant diverses dispositions relatives à la collectivité de Saint-Barthélemy (n° 2836) (M. Daniel Gibbes, rapporteur)..... 3

**Présidence
de M. Jean-Jacques
Urvoas,
*Président***



La séance est ouverte à 9 heures 15.

Présidence de M. Jean-Jacques Urvoas, président.

La Commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements à la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à clarifier la procédure de signalement de situations de maltraitance par les professionnels de santé (n° 2835) (M. Olivier Marleix, rapporteur).

Le tableau ci-dessous récapitule les décisions de la Commission :

Article	Amendement	Auteur	Groupe	Sort
PREMIER	1	Mme CAPDEVIELLE Colette	Socialiste, républicain et citoyen	Accepté
PREMIER	2	M. COLLARD Gilbert	Non inscrit	Repoussé

*
* *

Puis elle procède à l'examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi, adoptée par le Sénat, tendant à préciser l'infraction de violation de domicile (n° 2834) (M. Marc-Philippe Daubresse, rapporteur, suppléé par M. Olivier Marleix).

Le tableau ci-dessous récapitule les décisions de la Commission :

Article	Amendement	Auteur	Groupe	Sort
PREMIER	5	M. AUBERT Julien	Les Républicains	Repoussé
PREMIER	15	M. LE BOUILLONNEC Jean-Yves	Socialiste, républicain et citoyen	Accepté
PREMIER	14	M. LE BOUILLONNEC Jean-Yves	Socialiste, républicain et citoyen	Accepté
PREMIER	13	M. COLLARD Gilbert	Non inscrit	Repoussé
2	6	M. AUBERT Julien	Les Républicains	Repoussé
ap. 2	9	M. AUBERT Julien	Les Républicains	Repoussé
ap. 2	7	M. AUBERT Julien	Les Républicains	Repoussé
ap. 2	8	M. AUBERT Julien	Les Républicains	Repoussé
ap. 2	10	M. AUBERT Julien	Les Républicains	Repoussé
ap. 2	11	M. AUBERT Julien	Les Républicains	Repoussé

Article	Amendement	Auteur	Groupe	Sort
Titre	12	M. AUBERT Julien	Les Républicains	Repoussé

*

* *

Enfin, la Commission examine, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements à la proposition de loi organique, adoptée par le Sénat, portant diverses dispositions relatives à la collectivité de Saint-Barthélemy (n° 2836) (M. Daniel Gibbes, rapporteur).

Le tableau ci-dessous récapitule les décisions de la Commission :

Article	Amendement	Auteur	Groupe	Sort
ap. 4 <i>ter</i>	2	M. GIBBES Daniel	Les Républicains	Accepté
9	3	M. GIBBES Daniel	Les Républicains	Accepté

La séance est levée à 9 heures 30.

*

* *

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Luc Belot, Mme Françoise Descamps-Crosnier, M. Daniel Gibbes, M. Jean-Yves Le Bouillonnet, M. Olivier Marleix, M. Pascal Popelin, M. Jean-Jacques Urvoas

Excusés. - M. Ibrahim Aboubacar, M. Jacques Bompard, M. Sergio Coronado, Mme Pascale Crozon, M. Marc-Philippe Daubresse, M. Marc Dolez, Mme Laurence Dumont, Mme Marietta Karamanli, Mme Anne-Yvonne Le Dain, M. Alfred Marie-Jeanne, Mme Sandrine Mazetier, M. Bernard Roman, Mme Maina Sage, M. Roger-Gérard Schwartzberg